



Rapport économique 2023

Algérie

Mai 2023

Version 25.05.2023

Executive Summary

L'économie algérienne est pour l'essentiel étatisée et largement basée sur la production d'hydrocarbures. La croissance économique se maintient, mais avec une hausse de l'inflation et du chômage. Les dépenses publiques augmentent dans les domaines sociaux, de la défense et des projets d'infrastructures et de modernisation.

Les autorités veulent développer l'industrie locale et encourager les exportations hors hydrocarbures, ce qui les amène à restreindre certaines importations et à promouvoir les investissements étrangers, mais avec une « préférence nationale » affichée. Ces tendances antérieures se confirment voire se renforcent. Pour les acteurs économiques y compris suisses, les opportunités et capacités existent.

Des réformes structurelles sont en cours, mais les défis restent multiples : procédures complexes, imprévisibilité, intervention parfois de facteur politiques. En outre, des pénuries affectent occasionnellement consommateurs et producteurs et la part non déclarée de l'économie est importante.

Les investissements suisses en 2021 ont augmenté et font gagner un rang à notre pays dans le classement par pays (22^e, 199 mio. CHF) ; avec des volumes plus faibles, la Suisse est le 3^e récipiendaire d'investissements algériens. Si le volume global du commerce a augmenté en 2022, c'est surtout du fait de l'importation croissante d'hydrocarbures ; les exportations suisses vers l'Algérie sont cette année encore en diminution. La balance commerciale reste excédentaire pour la Suisse.

Les acteurs économique suisses bénéficient d'un cadre juridique bilatéral sans lacune notable (commerce, double imposition, investissement), de moyens de soutien (l'Ambassade et les services compétents en Suisse, mais aussi la Chambre de Commerce et d'Industrie Algéro-Suisse établie en 2022) et d'une image positive à la fois du *Swiss made* et de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises suisses. En outre, après la levée des mesures anti-Covid, les liaisons aériennes ont retrouvé un rythme comparable à la situation pré-pandémie.

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	3
2	SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES	4
3	POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	5
3.1	Politique et priorités du pays hôte	5
3.2	Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)	6
4	COMMERCE EXTÉRIEUR	6
4.1	Evolution et perspectives générales	6
4.1.1	<i>Commerce de marchandises</i>	6
4.1.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	7
4.2	Commerce bilatéral	8
4.2.1	<i>Commerce de marchandises</i>	8
4.2.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	8
5	INVESTISSEMENTS DIRECTS	8
5.1	Evolution et perspectives générales	8
5.2	Investissements bilatéraux	9
6	PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	9
6.1	Instrument de la promotion économique extérieure suisse	9
6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	9
ANNEXE 1 – Structure de l'économie		11
ANNEXE 2 – Principales données économiques		12
ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux		13
ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux		13
ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs		15

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'économie algérienne est en **croissance** (+3,4% prévus en 2023, un peu moins qu'en 2022). Les importants revenus gaziers se tassent, sans que cela semble affecter les dépenses publiques qui ont augmenté en 2023 de 40 % et représentent environ **53** % du PIB. Réparties principalement entre la défense nationale et les budgets sociaux, elles devraient atteindre 68% du PIB fin 2024, selon le FMI. L'État entend ainsi atténuer les effets du chômage (près de 15% en 2022, en légère hausse ; près de 32% chez les jeunes) et l'érosion du pouvoir d'achat due à l'inflation¹, en promettant une forte hausse des salaires.

Les autorités restent attachées aux principes consistant à éviter l'endettement public et une dépendance de fournisseurs étrangers, surtout dans les domaines stratégiques. En lien avec une politique restrictive des importations, les réserves de change ont augmenté de près de 10%. Le **Dinar algérien** (DZD) s'est apprécié face à la plupart des devises, dont le Franc suisse, le Dollar US (utilisé pour les hydrocarbures) et l'Euro (principal partenaire économique). La Banque centrale a pris plusieurs mesures régulatrices à but anti-inflationniste.

Liée à des tensions géopolitiques, la hausse du prix des matières premières ne fait pas que profiter à l'Algérie (gaz). La rareté et le coût des intrants importés entravent la **production**, provoquant des retards voire des pénuries (et, parfois, la spéculation) ; les restrictions aux importations de certains composants ont aussi un impact sur la production.

Le gouvernement affiche sa volonté d'accroître l'autosuffisance et de développer la production (matières premières, industrie). L'autosuffisance alimentaire est annoncée pour 2025.

La promotion des **exportations** hors hydrocarbures continue d'être soutenue, dans une logique de diversification, avec des mesures de protection et de préférence nationale. En plus des investissements publics (État, entreprises publiques), l'Algérie cherche à attirer les **investisseurs** privés, y compris étrangers, en réformant le *Code de l'Investissement* avec notamment une promesse de stabilité et sécurité juridiques. Ouverte aux investissements, mais dans un cadre planifié et avec de fortes exigences d'intégration, et réticente aux importations, l'Algérie reste en bas du classement sur le **climat des affaires** dans le monde établi par l'*Economist Intelligence Unit - Business Environment Rankings 2020-2024* : elle est classée 76^e pays sur 82, avec une note de 4,47/10. De même, Alger n'est pas opposée par principe au libre-échange, mais elle opère en la matière des choix politiques et stratégiques différenciés (cf. ci-après 3.1.). Droits de douane et TVA représentaient en 2019 7,9% du PIB algérien selon l'Office national des statistiques.

Les partenariats entre le privé et le public restent peu nombreux et souvent cantonnés au financement privé de projets d'infrastructures nationaux. Le poids de l'**économie privée** peine à augmenter face aux entreprises publiques, voire diminue : visant parfois à sauver des emplois menacés, des nationalisations ciblées ont permis à l'État de reprendre pied dans des entreprises stratégiques (télécoms, sidérurgie, agro-alimentaire) qui avaient été totalement privatisées entre 2014 et 2019.

Des mesures e.a. bancaires visent à intégrer dans le circuit légal l'importante **micro-économie non déclarée** (estimée à 90 mia. USD, soit 30% du PIB, davantage que dans la plupart des pays africains et moyen-orientaux), ce qui accroîtrait les entrées fiscales. Pour l'heure, dans l'index de perception de la **corruption** par *Transparency International*, l'Algérie est au 116^e rang sur 180, avec en 2022 la même note de 33/100 qu'en 2021. Les poursuites pénales ont permis de récupérer plus de 20 mia. USD et l'*Organe national de prévention de la lutte contre la corruption* cherche à identifier les secteurs à risques dans l'administration. Les projets de rattrapage d'un retard et d'exploitation d'un potentiel dans la **numérisation**, y compris la création prévue d'une monnaie nationale digitale, visent à diminuer l'importance de l'économie non-déclarée et de la corruption, en plus de rendre l'administration et l'économie plus efficaces et compétitives au plan international. L'Algérie a gagné 8 rangs dans le [classement de l'ONU sur les « e-gouvernements »](#) ; elle est en 2022 122^e sur 193, ce qui reste modeste.

¹ Le prix de certains produits de base est fixe, le cas échéant subventionné, ce qui amène certains indices (p.ex. Mercer) à avancer un chiffre de +4,5% pour l'inflation en 2022. L'Office national des statistiques a cependant défini le taux d'inflation 2022 à 9,3%, et le FMI à 9,2%.

Malgré l'annonce de l'ouverture prochaine de bureaux de change officiels, le manque de liquidités en **devises** complique les transferts monétaires à l'étranger, et s'ajoute à des mesures administratives et réglementaires contraignantes pour les opérateurs économiques étrangers. Des acheteurs privés de devises sécurisent sans le déclarer leurs capitaux en devises liquides « fortes » (EUR, USD) achetées sur le marché noir en vue d'amortir les effets d'inflation du DZD et faute de pouvoir les transférer à l'étranger (interdiction en vigueur pour les résidents algériens de détenir un compte bancaire à l'étranger).

En mars 2023, le gouvernement a été **remanié**, notamment pour les affaires économiques : nouveau ministre du Commerce et de la Promotion des exportations ; intégration du portefeuille de l'Industrie sous l'autorité du ministre en charge de la Production pharmaceutique ; nouveau ministre des Finances ; nouveau ministre des Transports. Au-delà de changements d'accents et d'améliorations dans l'administration des dossiers, il n'y a pas d'annonce de modifications radicales du système, des principes et des priorités économiques du pays.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

Les autorités algériennes manifestent une attention particulière au domaine économique. Au plan **structurel** on ne constate cependant pas de dynamique de privatisation d'une économie largement en mains publiques, ni de dérégulation libérale. L'ouverture à l'économie globale paraît partielle et conditionnelle, qu'il s'agisse d'une potentielle adhésion à l'Organisation mondiale du commerce ou de modernisation des accords commerciaux. En outre, l'Algérie semble orientée davantage vers d'autres marchés et partenariats que les voisins européens – pour des motifs politiques, y compris ceux d'une diversification. Cela ne signifie pas que toute perspective soit bouchée pour les acteurs économiques suisses en Algérie. Les **exportations** vers ce pays ne sont pas simples et connaissent de nouvelles restrictions. L'**investissement** étranger y est par contre activement encouragé, avec des promesses de sécurité juridique.

Les **hydrocarbures** représentent près d'un tiers du PIB, plus du tiers des recettes fiscales et 91% des exportations algériennes. Six nouveaux gisements ont été découverts en 2023 et la demande internationale demeure. Cependant, en 2022, les activités de ce secteur (production, raffinage, liquéfaction) ont connu des phases de contraction et les exportations ont baissé de **presque 10%** par rapport à 2021 (gaz : -6,6% pour le GNL, -3,6% via gazoduc) ; l'augmentation des cours a évité la baisse des revenus. Cette situation crée du côté algérien un besoin d'investissements (appels d'offres à venir), des capacités financières à terme, et, pour les entreprises étrangères, des opportunités d'investissement.

Les revenus dégagés par la manne gazière sont aussi en partie investis dans des **projets d'infrastructures publiques** (transports, ports, etc.) parfois prévus de longue date et susceptibles d'intéresser des entreprises suisses, malgré les mesures de préférence nationale.

Les autres activités d'extraction et transformations de **matières premières**, avec un potentiel important, représentent également un intérêt pour les acteurs économiques suisses, en tant qu'acheteurs ou fournisseurs d'équipements, voire en tant qu'investisseurs sur place.

Le **secteur agricole**, qui représente **14,7%** du PIB en 2022, est en nette croissance, avec un doublement de la production par habitant en 2 ans, et en 2022 une hausse annuelle en valeur de **38%**. Dans ce domaine, les autorités continuent à soutenir la croissance, moins dans un but d'exportation que d'autosuffisance. Les besoins concernent notamment les produits de base : céréales, lait. Pour les exportateurs ou investisseurs suisses, certaines opportunités se trouvent du côté de la production agricole et dans sa transformation.

Dans des zones semi-arides ou arides subissant des changements climatiques, le maintien et l'agrandissement des **surfaces cultivées** passe par une gestion attentive de l'**eau** de surface ou pluviale et par une extraction (nappes fossiles) ou production (dessalement) d'eau douce. Cela concerne plus largement toute la gestion du territoire, avec depuis plusieurs décennies une nette croissance de la population vivant dans le Sahara ; c'est aussi une question globale et stratégique de **gestion du territoire**. Les projets sont ambitieux, de la création ou de la modernisation des unités de dessalement (17% de l'eau potable consommée) à la création

de filières universitaires et techniques, en passant par des sanctions contre les forages illégaux. D'autres **défis environnementaux** doivent être relevés par l'Algérie, comme la gestion des déchets et la réduction des pertes à la production et de la pollution. Dans ces divers domaines, le savoir-faire des entreprises suisses et leurs équipements peuvent trouver des clients algériens, publics et le cas échéant privés, dans la mesure où des capacités internes à l'Algérie ne sont pas toujours disponibles.

La **transition énergétique** figure à l'ordre du jour et l'Algérie dispose d'un important potentiel et d'une excellente situation géographique pour produire et exporter de l'énergie produite directement ou indirectement (hydrogène, p.ex.) à partir du soleil. L'existence sur place de ressources à bon marché (gaz ; électricité subventionnée) et le cadre réglementaire ne favorisent pas pour l'heure d'investissements massifs dans des projets nationaux ou internationaux importants. Il convient pour les acteurs internationaux de rester attentifs à l'évolution d'un contexte en partie imprévisible, mais avec inéluctablement des opportunités.

La **transition numérique** présente un potentiel d'importance surtout nationale, à la différence de l'énergie, mais le domaine est marqué de la part des autorités d'un volontarisme fort et d'un plan d'action ambitieux. Des entreprises suisses pourraient se mettre sur les rangs.

Le **secteur bancaire et financier** algérien pourrait bénéficier de la numérisation, en plus d'autres mesures d'assainissement ou de régularisation de l'important segment non-déclaré de l'économie du pays (y compris en cherchant à développer la finance islamique). Ce secteur reste dominé par 6 banques publiques, tandis que le secteur privé, national ou étranger, ne contrôle que moins de 15% des crédits et des dépôts. Pour l'heure, il n'y a aucun acteur financier suisse et les opportunités semblent réduites, hormis dans des domaines annexes où le *Swiss made* jouit d'une forte crédibilité (services technologiques, expertise).

L'un des domaines les plus prometteurs pour l'Algérie et ses partenaires étrangers est peut-être celui des **start-ups** et des petites entreprises innovantes. Des mesures fiscales ont été prises en 2023, en plus de fonds de soutien (*Algerian Startup Fund* de 411 mio. USD lancé en août 2022) et de programmes de formation et d'échanges (« incubateurs ») pour les jeunes entrepreneurs algériens avec parfois aussi une ouverture régionale, africaine ou arabe. En décembre 2022 a été organisée à Alger une conférence africaine des *start-ups*, avec la participation et le soutien d'agences internationales (PNUD, OIT), d'autres gouvernements africains et d'entreprises privées, y c. suisses avec un appui de l'Ambassade de Suisse. Pour les acteurs économiques suisses, de tels développements créent d'ores et déjà des opportunités de niche et ouvrent des perspectives à moyen terme.

L'Algérie possède un considérable potentiel pour le **tourisme**, jusqu'ici inexploité à la différence des pays voisins. Rien ne laisse entendre qu'au-delà de certains types d'activités de niche (*trekking* dans le désert, p.ex.) le pays cherche à se transformer en destination de voyage internationale, avec les investissements et changements structurels que cela supposerait.

L'Algérie est-elle ou sera-t-elle pour les entreprises suisses une **porte d'entrée pour l'Afrique** sahélienne et subsaharienne ou le Maghreb ? Cf. ci-après 3.1, sur la ZLECAF et la GZALE.

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Le Ministère du Commerce est aussi celui de la « Promotion des exportations », l'Algérie cherchant à équilibrer sa balance commerciale auprès de certains partenaires économiques comme l'Union européenne (UE), souhait de renégocier l'Accord d'Association entré en vigueur en 2005). Alger veut par contre garder une maîtrise sur la production et les flux économiques, au moyen d'un contrôle strict des importations voire de restrictions. Des mesures pour fluidifier ce système devraient permettre d'éviter des pénuries et de lutter contre la spéculation, mais sans aller encore jusqu'à l'adhésion à l'**Organisation mondiale du Commerce** (négociations dès 1987, suspendues après 2014). Des considérations de politique extérieure peuvent en outre interférer rapidement et fortement sur les échanges commerciaux avec certains pays,

comme c'est le cas avec l'**Espagne** depuis juin 2022.

L'UE reste le principal partenaire économique de l'Algérie. Les relations avec l'**Italie** apparaissent comme particulièrement dynamiques, avec la production d'automobiles sur sol algérien et un projet de nouveau gazoduc (annoncé en janvier 2023). L'Algérie constitue un élément important du « Plan Mattei » qui vise à faire de l'Italie le *hub* énergétique entre l'Europe et l'Afrique du nord.

À l'instar d'une douzaine de pays ou davantage, l'Algérie aspire à rejoindre le groupe des **BRICS** (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et a formellement déposé sa candidature en novembre 2022. Historiquement, elle entretient de bonnes relations avec les pays BRICS, notamment la Russie et la Chine. L'Algérie a adhéré à l'initiative chinoise « Ceinture et Route », ce qui se traduit en accords de financement et construction conjointe d'infrastructures (port d'el-Hamdania, gazoduc transsaharien, autoroutes).

L'ambition principale d'Alger est de mettre à profit ses atouts géographiques et en matières premières, pour devenir un *leader* économique africain tout en profitant de ses accès au marché européen. Sur fond de concurrence régionale et de menaces sur la stabilité dans le Sahel, l'Algérie y finance des projets de développement, notamment une route avec la Mauritanie. Elle cherche à renforcer la **Zone de libre-échange africaine** (ZLECAF), qui ne représente qu'un faible volume commercial, en raison de barrières juridico-administratives et logistiques.

Également importante pour l'Algérie en termes politiques et de diversification commerciale, la **Grande zone arabe de libre-échange** (GZALE) est freinée par des difficultés analogues à la ZLECAF. Des questions techniques en lien avec les transports ont été discutées lors du Sommet de la Ligue arabe tenu à Alger en novembre 2022.

3.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)

Le cadre juridique bilatéral comprend l'accord commercial de 1963, complété par un accord sur la double imposition (2006) ainsi qu'accord bilatéral de promotion et protection réciproque des investissements (2005) renouvelable tacitement dès 2020. Des accords bilatéraux spécifiques ont été signés dans la perspective d'une adhésion de l'Algérie à l'OMC.

Les difficultés régulièrement signalées par des entreprises suisses apparaissent surtout comme liées à un contexte administratif et réglementaire général ainsi qu'à la préférence nationale en vigueur dans de nombreux secteurs. Il n'y a pas d'indications récentes de discriminations ciblées en lien avec la nationalité par rapport à des concurrents étrangers.

L'image du *Swiss made* est très positive et la responsabilité sociale des entreprises suisses présentes en Algérie (formation, environnement, etc.) est reconnue et appréciée des autorités locales et nationales. En raison du poids de la politique et des entreprises publiques en Algérie, la qualité des relations officielles, à divers niveaux, a un impact plus important qu'ailleurs sur l'activité et la compétitivité des acteurs économiques étrangers.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

4.1.1 Commerce de marchandises

La balance commerciale de l'Algérie a affiché un excédent de 18,1 mia. USD au cours des neufs premiers mois de 2022, contre un déficit de 790 mio. USD durant la même période de 2021. Ce résultat est dû essentiellement à l'augmentation des prix, car durant la même période les volumes produits et exportés ont légèrement baissé. Les exportations de gaz canalisé et liquide vers l'Espagne ont chuté en 2022, avec une augmentation du volume exporté par gazoduc vers l'Italie (+11,9 %, près des 2/3 du total du volume exporté) et vers la Tunisie.

Les exportations algériennes hors hydrocarbures sont essentiellement les engrais (28% en valeur), l'acier (8,2 %) et le ciment (6,6 %). Alger annoncé en décembre 2022 une augmentation des subventions aux exportations avec par exemple le remboursement de 50% des frais de transport, de manutention et de transit des produits destinés à l'exportation (précédemment, 25%). Certains produits algériens sont par contre soumis à des restrictions voire une interdiction à l'exportation : denrées alimentaires de base ou encore livres.

Soumise aux conditions et aléas climatiques, la production céréalière et laitière est insuffisante ; l'Algérie vise à l'autosuffisance alimentaire par des projets d'extension agricole au moyen de captage de nappes fossiles. Pour l'heure, malgré une baisse des importations, elle reste le 4^e acheteur de blé sur le marché international, s'approvisionnant surtout en France et toujours davantage en Russie (+30% durant le 2^e semestre 2022).

En volume, l'importation de marchandises a baissé de 6,4% durant les neuf premiers mois de 2022 par rapport à la même période de 2021. Par des mesures réglementaires p.ex. sur le fichier des importateurs, Alger restreint certaines importations. Les mesures vont jusqu'à l'interdiction, ou du moins un durcissement dans certains cas (p. ex. médicaments). On constate un allègement partiel dans d'autres branches (en mars 2023 : automobiles privées). La volonté de réduire la facture des importations et de protéger des industries locales parfois peu compétitives engendre des pénuries, qui frappent les consommateurs privés et aussi les opérateurs économiques, y compris des exportateurs.

L'**UE** représente pour l'Algérie le débouché de plus de la moitié de ses exportations, surtout auprès de ses Etats-membres méditerranéens, avec grâce aux hydrocarbures une balance commerciale en fort excédent pour l'Algérie (trois fois plus d'exportations que d'importations). Les relations économiques et politiques bilatérales sont particulièrement bonnes avec l'**Italie**. Elles se sont détériorées dès juin 2022 avec l'**Espagne**, l'Algérie ayant décidé de suspendre les relations commerciales, à l'exception du gaz, suite à des déclarations politiques du président du gouvernement Sanchez sur le Sahara occidental. Les relations avec la **France**, importantes et complexes, donnent des signes d'amélioration, non sans épisodes de crise.

L'Algérie vise à rejoindre les **BRICS**. Elle en importe presque la même part de ses marchandises (28,8%) que celle qui provient de la voisine UE (33,6%) mais y exporte bien moins, avec une balance déficitaire (taux de couverture des importations de 28%). La **Chine** est le premier fournisseur de l'Algérie, en plus d'être un important investisseur (infrastructures, matières premières), avec un fort excédent commercial. Les importations depuis la **Russie** et le **Brésil** ont également progressé en 2022 avec respectivement +4,2 % et +17,6 % de croissance. Les exportations agricoles russes ont doublé en 2022.

Bien que les chiffres du FMI soient plus bas, l'Algérie annonce des échanges commerciaux avec la **Turquie** en forte augmentation (+30 % en 2022) atteignant un volume de presque 10 mia. USD, composé pour l'essentiel d'exportations en hydrocarbures algériens et d'importations d'équipements industriels (matières plastiques, produits métallurgiques) de Turquie.

La **Tunisie** est le principal partenaire commercial de l'Algérie en Afrique. La réouverture de la frontière le 15 juillet 2022 a relancé des échanges. Les exportations algériennes prédominent et augmentent plus rapidement que les exportations tunisiennes. En décembre 2022, Tunis a reçu d'Alger un nouveau prêt de 200 mio. USD et un don de 100 mio. USD. Grâce au passage du gazoduc algéro-italien *TransMed*, la Tunisie a engrangé 582,7 mio. USD (+236 % par rapport à 2021). Le commerce avec le **Maroc** a très fortement diminué depuis la rupture des relations diplomatiques le 24 août 2021.

4.1.2 Commerce de services (si données disponibles)

Les chiffres officiels algériens relèvent une croissance du volume des services importés en accélération : +38,9% au 3^e trimestre 2022 (+1,4% durant la même période en 2021), tandis que l'exportation de services à l'étranger a baissé de 3,3% durant la même période.

Comme pour les marchandises, la préférence nationale affichée (déclarations ministérielles) dans le secteur des services limite p.ex. les activités de conseil et autres services d'ingénierie pour les acteurs étrangers. La priorité de l'Algérie va au développement de capacités nationales et au partenariat local, le cas échéant par le biais de l'implantation de filiales d'entreprises étrangères (p.ex. bancaires).

4.2 Commerce bilatéral

4.2.1 Commerce de marchandises

Grâce à une forte augmentation de l'importation en pétrole brut algérien, entamée en 2021, le volume du commerce bilatéral a presque triplé en 2022, sans atteindre cependant celui des années d'avant la pandémie. La balance commerciale reste excédentaire pour la Suisse, mais nos exportations vers l'Algérie (175 mio. en 2022) ne cessent de diminuer depuis 2018 (-404 mio., dont -132,5 mio de produits pharmaceutiques) ; le pic ayant été atteint en 2009 (620 mio. CHF).

Tandis que de nouveaux types de produits algériens arrivent sur le marché suisse (engrais, oléagineux), des produits d'exportation suisses (médicaments, café, tabac) subissent des mesures restrictives à l'importation. Pour certains équipements et machines industriels, la diminution ou l'arrêt des importations va de pair avec l'émergence d'une production par des entreprises publiques algériennes ; dans d'autre cas, des parts de marché semblent avoir été reprises par des concurrents étrangers.

En 2022, les exportations suisses dans certains secteurs déjà bien implantés en Algérie ont augmenté en valeur : produits chimiques organiques (+79,4%), fragrances et parfums destinés à l'industrie (+13,3%) et même produits pharmaceutiques (+10,8%), indiquant une meilleure conjoncture dans ce secteur pour 2022 que la tendance baissière enregistrée depuis 2018.

NOTA : Les chiffres de *Swissimpex* n'incluent pas la production d'entreprises suisses basées dans l'UE et bénéficiant de l'Accord d'Association UE-Algérie.

4.2.2 Commerce de services (si données disponibles)

Cf. 4.1.2 (pas de données bilatérales disponibles).

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

L'Algérie cherche activement à attirer les investissements directs étrangers. En 2021, leur augmentation est de près de 4% (0,8 mia. USD), mais avec des tendances différenciées : très nette croissance pour les investissements provenant des USA (+54%) ou d'Italie (+26%), mais léger recul des apports chinois (-0,6%) et de l'UE dans son ensemble (-2,04%), qui reste cependant la principale source d'investissements en Algérie.

Fin 2021, l'Algérie enregistre 458 mio. USD, soit 2,6% des investissements directs étrangers, en tant que dettes intérieures auprès d'entreprises étrangères résidentes. Cela représente les actifs repris par les entreprises publiques algériennes dans le cadre partenariat public-privé notamment. Ce chiffre, en augmentation de 7% par rapport à 2020, illustre le déploiement des actifs publics dans les participations d'entreprises étrangères.

Faibles en comparaison aux investissements étrangers en Algérie, les investissements directs algériens à l'étranger ont connu en 2021 un recul de 1,2 % (30 mio. USD). Les trois principales destinations sont l'Italie (1 mia. USD), l'Espagne (360 mio. USD) et la Suisse (270 mio. USD).

5.2 Investissements bilatéraux

Les investissements sont protégés par l'accord bilatéral de promotion et de protection réciproque, entré en vigueur le 15 août 2005 et renouvelable tacitement tous les 5 ans depuis 2020.

En 2021, le volume des investissements directs suisses en Algérie a crû de 1,53 % (3 mio. USD), mettant la Suisse au 22^e rang par pays, tandis que les investissements algériens en Suisse (3^e pays de destination ; volumes faibles) n'ont pas évolué depuis 2019.

NOTA : Les chiffres algériens peuvent attribuer d'autres origines à des investissements d'entreprises suisses, sur la base de la provenance des capitaux (siège de la filiale concernée) ou de la nationalité des actionnaires.

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

Switzerland Global Enterprise (S-GE) aide les entreprises suisses à trouver des partenaires en Algérie ou à résoudre des questions juridiques. L'Algérie ne fait pas partie des pays prioritaires du *Swiss trade promotion programme for international economic development* ([SIPPO](#)). L'Ambassade fournit à des PME suisses et algériennes des réponses à leurs demandes d'informations administratives ou de contacts ; elle se renseigne activement sur leur situation et leurs besoins, et entretient des contacts avec les ministères et autorités locales concernés.

Un autre instrument, dont l'opportunité est régulièrement examinée entre l'Ambassade et les entreprises suisses, est une participation commune à des foires (type pavillon suisse). Il n'y en a pas eu en 2022. L'Ambassade a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux en créant en 2023 une page *LinkedIn* avec des thèmes intéressants entre autres les acteurs économiques.

Établie en 2022, la *Chambre de Commerce et d'industrie Algéro-Suisse* (CCIAS) a convoqué sa 1^{ère} assemblée ordinaire pour le 29 mai 2023. Elle s'engage depuis sa création en faveur des entreprises suisses en les aidant à débloquer certaines situations. Des activités sont organisées conjointement avec l'Ambassade (séances d'information et échange de vues avec des entreprises suisses) ou avec sa participation (p.ex. présentation de la politique laitière suisse, échanges et visite à Oran en mars 2023).

En Suisse, les chambres de commerce cantonales ([liste, ici](#)), qui regroupent aussi bien des PME que des entreprises de plus grande taille, fournissent des informations, de la documentation, des conseils économiques, juridiques et commerciaux, y compris au sujet des conditions d'obtention d'un carnet douanier international ATA.

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

La Suisse reste une destination prisée, et l'Ambassade a enregistré une augmentation de 200% de visas délivrés en 2022 par rapport à 2021². Les chiffres et leur évolution constituent un bon indicateur des domaines d'intérêts des Algériens pour la Suisse :

- 20% des visas sont dans la catégorie « affaires » (+417% par rapport à 2021)
- 54% des visas concernent des visites familiales (+235%)
- 15% des visas sont à but touristique (+80%)
- 3% des visas sont officiels, souvent liés à la Genève internationale ; s'ajoutent à ces

² Depuis janvier 2023, l'Ambassade sous-traite à un prestataire externe le dépôt et le retrait des demandes de visa pour court séjour (jusqu'à 90 jours, visa Schengen C). L'existence d'un *fast track* réduisant les délais p.ex. pour des entreprises, ainsi que le traitement même des demandes et les décisions par l'Ambassade demeurent inchangés.

- voyageurs les porteurs de passeport diplomatique algérien, exemptés.
- Les autres catégories (visas de formation, culturel, médical, ou sportif) représentent chacune moins de 2%, avec une progression très marquée pour les deux premiers domaines.

Ces tendances sont directement liées à la reprise des liaisons aériennes après l'allègement des mesures sanitaires. Dès l'été 2023, les vols directs de et vers la Suisse (ligne Alger-Genève et ligne Alger-Bâle) devraient connaître une augmentation des fréquences hebdomadaires.

Les attentes algériennes et la pratique traditionnelle des acteurs économiques suisses coïncident en matière de formation continue et développement professionnel à l'intérieur même de l'entreprise. Une partie des déplacements en catégorie « affaires » concerne donc l'acquisition de compétences.

Historiquement et pour des raisons linguistiques, les partenaires économiques suisse-romands suscitent un intérêt naturel en Algérie ; c'est surtout à Genève que les entreprises algériennes présentes en Suisse se sont établies. Cette tendance n'est pas exclusive, comme le montre la présence en Algérie de grands acteurs économiques basés dans d'autres parties de la Suisse.

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie du pays hôte

NOTA : chiffres 2022 pas encore disponibles

	Année 2017	Année 2021
Répartition du PIB		
Secteur primaire	37,45 %	13,03%
Secteur manufacturier	20,52 %	39,6%
Services	32,6 %	40,2%
– dont services publics	19,43 %	15,7%

Répartition de l'emploi	Année 2017	Année 2021
Secteur agricole	10,1 %	9,6%
Secteur manufacturier	13,8 %	29,7%
Secteur du bâtiment et des travaux publics	17 %	n.d.
Services	59,1 %	60,9%
– dont services publics	n.d.	16,1%

Source(s) : Office National des Statistiques

- [Les comptes économiques en volume de 2016 à 2019 \(N°900\)](#)
- [Annuaire Statistique de l'Algérie n° 35 \(emploi\)](#)

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques du pays hôte

	2022	2023	2024
PIB (mia. USD)*	187 155	190 254	196 624
PIB/habitant (USD)*	4151	4162	4242
Taux de croissance (% du PIB)*	+4,1	+3,4	+2
Taux d'inflation (%)*	+9,7	+8,7	+9,2
Taux de chômage (%)**	14,9	15,9	17,1
Solde budgétaire (% du PIB)*	-12,3	-11,3	-10,8
Solde des transactions courantes (% du PIB)*	+6,2	+0,6	-1,8
Dettes extérieures totale (% du PIB)***	1,7	1,7	1,6
Service de la dette (% des exportations)****	2,6	n.d.	n.d.
Réserves (mois d'importations)****	<u>11,7</u>	<u>14,3</u>	-----

* Source : FMI, World Economic Outlook (avril 2023)

** Source : [Statista](#) (en l'absence de publication d'estimations officielles)

*** Source : [FMI, Article IV Consultation](#) (février 2023)

**** Source : [Banque d'Algérie](#) (source indirecte)

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux du pays hôte

année : 2022

Rang	Pays	Exportations. par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.	Rang	Pays	Importations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.
1	Italie	17 878,8	27,4%	+183,7%	1	Chine	6 993,8	17,1%	+1,71%
2	Espagne	8 277,5	12,7%	+57,7%	2	France	3 451,5	8,4%	+7,85%
3	France	6 746,2	10,3%	+44%	3	Italie	2 383,3	5,8%	+4,4%
4	Pays Bas	3 583,8	5,5%	+46%	4	Brésil	2 316,3	5,6%	+17,66%
5	Turquie	3 603,2	5,5%	+42,6%	5	Barbade	2 114,3	5,6%	+27,23%
6	Royaume Uni	2 849,8	4,3%	+136,8%	6	Allemagne	2 103,1	5,1%	-19,94%
7	États-Unis	2 748,9	4,2%	+77,86%	7	Turquie	1 925,3	4,7%	+11,9%
8	République de Corée	2 424,5	3,7%	+38,13%	8	États-Unis	1 631,5	4%	+20,58%
9	Chine	1 934,6	2,9%	+10,4%	9	Russie	1 480,5	3,6%	+4,18%
10	Belgique	1 636,9	2,5%	+73,14	10	Espagne	1 077,9	2,6%	-49,41%
23	Suisse	29,93 ¹	0,08%	+1776%	39	Suisse	177,3	0,4%	-15,3%
	Total	65 102,2	100 %	+69,3%		Total	40 905,07	100 %	+3,7%

Source(s) : [FMI](#)

¹ Ce chiffre du FMI diffère largement de celui établi par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières cité en annexe 4, selon lesquels la Suisse aurait importé pour 112,6 mio. CHF de biens d'Algérie, dont 85,1% de combustibles minéraux. Le FMI ne donne pas davantage d'indications sur son calcul.

ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux

Echanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et le pays hôte

	Export (mio.. CHF)	<i>Variation (%)</i>	Import (mio.. CHF)	<i>Variation (%)</i>	Solde (en mio..)	Volume (en mio..)
2018	403,7	+13,4%	39,2	+455,7%	364,5	442,8
2019	344,5	-14,7%	51,5	+31,5%	293	396
2020	274,3	-20,4%	68	+31,6%	207	342
2021 (Total 1)*	197,5	-27,9%	29,7	-56,3%	167,8	227,2
2022 (Total 1)*	175,2	-11,3%	112,6	+278,8%	62,6	287,8

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

***) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente

Exportations	2021 (% du total)	2022 (% du total)
1. Produits pharmaceutiques	35,17%	43,89%
2. Produits chimiques organiques	3,67%	16,38%
3. Préparations cosmétiques pour l'industrie	2,77%	6,22%
4. Préparations pour l'alimentation des enfants	2,39%	4,62%

Importations	2021 (% du total)	2022 (% du total)
1. Combustibles minéraux	82,3%	85,1%
2. Produits chimiques inorganiques	2%	6,39%
3. Engrais	0%	3,28%
4. Graines et fruits oléagineux	0%	1,95%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte année : 2021

Rang	Pays	Investissements directs (USD, stock)	Part	Variation (stock)	Flux année écoulée (USD)
1	États-Unis	6 558 mio.	28,8%	+7,6%	+498,4 mio.
2	Italie	2 382 mio.	10,4%	+10,53%	+498,4 mio.
3	France	2 361 mio.	10,3%	0%	+/-0
4	Espagne	1 510 mio.	6,6%	+1,47%	+22,2 mio.
5	Royaume-Uni	1 441 mio.	6,3%	+0,91%	+13,1 mio.
6	Allemagne	852 mio.	3,7%	+3,27%	+27,9 mio.
7	Égypte	629 mio.	2,7%	0%	+/-0
8	Émirats Arabes Unis	619 mio.	2,7%	+7,27%	+45 mio.
9	Chine	595 mio.	2,6%	-0,66%	-3,9 mio.
10	Jordanie	539 mio.	2,3%	+5,27%	28,4 mio.
22	Suisse	199 mio.	0,9%	+1,53%	+3 mio.
	Total	22 755 mio.	100 %	+3,93%	+894,3 mio.

Source : [FMI](#)